

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° V-2 19SGADL0027

**SEANCE DU
7 MARS 2019**

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 64
Date de convocation : 1 mars 2019
Date d'affichage : 8 mars 2019

OBJET : Ecomusée - Autorisation de signature d'une convention de partenariat avec l'association "Les Inititi'arts"

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 71
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 71
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers : <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 7 • n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 07 mars à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de rencontre de l'ALTO - 2, avenue François MITTERRAND - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Evelyne COUILLEROT - M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-François JAUNET - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHET

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Josiane BERARD - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUBAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Marie-France FERRY - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Sébastien GANE - Mme Josiane GENEVOIS - M. Jean GIRARDON - M. Jean-Luc GISCLON - Mme Danielle GOSSE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Claudius MICHEL - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - Mme Marie-Odile RAMES - M. Dominique RAVAUULT - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - Mme Marie ROUSSEAU - M. Enio SALCE - M. Gilles SIGNOL - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme GRAZIA (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
M. POLITI (pouvoir à M. Hervé MAZUREK)
Mme BUCHAUDON (pouvoir à Mme Sylvie LECOEUR)
M. BAUMEL (pouvoir à M. David MARTI)
Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Marie-Odile RAMES)
M. SOUVIGNY (pouvoir à Mme Jocelyne BUCHALIK)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Evelyne COUILLEROT)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Jocelyne BUCHALIK



Le rapporteur expose :

« L'association Les Initi'arts du Creusot organise le festival « Le printemps des Initi'arts » qui a lieu du 12 au 31 mars 2019. Cette association est composée des étudiants de la licence gestion de projets et structures artistiques et culturels du site Condorcet.

Cette association porte un projet socioculturel étudiant qui s'inscrit dans le cadre de la 7^{ème} édition du festival « Le printemps des Initi'Arts ». Au sein d'une ville multiculturelle comme le Creusot, les étudiants s'interrogent sur la manière de représenter les parcours de vie des individus qui la composent.

Basée sur des questions posées à des creusotins dont les cultures sont issues de l'immigration, cette expérience théâtrale et audiovisuelle est mise en scène par des lycéens et étudiants, en collaboration avec les associations et entreprises locales : la Compagnie Zumbó, l'association La baraque et la société Onze Plus.

Le festival compte parmi sa programmation un spectacle intitulé « Mémo'Arts » dont la représentation est prévue au petit-théâtre du château de la Verrerie le 30 mars 2019.

Il s'agit de mettre en place un partenariat avec l'association Les Initi'arts portant sur le spectacle précité.

A la faveur de ce partenariat l'Ecomusée inclut ce spectacle « Mémo'arts » dans la rubrique « Animations » de son programme annuel 2019 et relaye l'évènement sur son site internet et réseaux sociaux associés.

L'association quant à elle fera figurer le logo de la CUCM dans ses documents de communication.

Il vous est demandé d'approuver la convention de partenariat jointe et d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'approuver les termes de la convention de partenariat à intervenir avec l'association « Les Initi'arts » portant sur la communication du spectacle « Mémo'arts » dans le cadre du festival « Le printemps des Initi'Arts »,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 8 mars 2019
et publié, affiché ou notifié le 8 mars 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.

Convention de partenariat

ENTRE

L'Association Les Initi'Arts du Creusot régie par la loi du 01 juillet 1901, dont le siège social est situé au 720 Avenue de l'Europe, 71200 Le Creusot, immatriculée à l'INSEE sous le numéro de SIRET 78954145500018 et représentée par PETIT Eugénie, Présidente de l'association

ci-après dénommée « Association Les Initi'Arts »
d'une part,

ET

La CUCM (Communauté Urbaine Creusot Montceau), dont le siège social est situé au Château de la Verrerie, 71200 LE CREUSOT, représentée par le Président et par délégation, le Vice-président en charge de la Coopération territoriale et du Patrimoine M. Philippe Baumel dûment habilité à signer les présentes par délibération en date du 07 mars 2019

ci-après dénommée « Le Partenaire »
d'autre part.

PREAMBULE :

Les Initi'Arts, est une association étudiante qui organise chaque année le Festival « Le Printemps des Initi'Arts ». Il s'agit d'un événement artistique et culturel spécialisé dans les arts vivants (théâtre, danse, cirque, musique...) à destination d'un public varié.

Ses principales missions sont :

- ✚ Développer et mettre en œuvre des projets culturels sur le territoire ;
- ✚ Développer les relations avec de nombreuses structures locales (établissements scolaires, associations, services sociaux, centres de loisirs, IME...) ;
- ✚ Favoriser la communication entre les étudiants des différents campus universitaires de Bourgogne ;
- ✚ Participer à la dynamique territoriale de développement et de valorisation de la culture et du patrimoine artistique.

Le Festival d'arts vivants « Le Printemps des Initi'Arts », se déroulera le 12, 16, 29, 30 et 31 mars 2019. La CUCM décide d'apporter son soutien à l'association des Initi'arts du Creusot, en devenant partenaire pour l'année 2019 du projet « Mémo'Arts ».

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIVIT :

ARTICLE 1 : OBJET

L'objet de la présente convention est de préciser les conditions dans lesquelles la CUCM apporte son soutien concernant la communication de l'Association Les Initi'Arts pour le projet « Mémo'Arts », un projet socioculturel étudiant qui s'inscrit dans le cadre de la 7^{ème} édition du festival « Le printemps des Initi'Arts ».

Au sein d'une ville multiculturelle comme le Creusot, les étudiants s'interrogent sur la manière de représenter les parcours de vie des individus qui la composent.



Basée sur des questions posées à des creusotins issus de communautés ethniques différentes :

« Quel sont vos souvenirs les plus marquants ? » « Comment êtes-vous arrivés au Creusot ? »

« Qu'est-ce qui vous rattache à cet endroit ? » « Et si c'était à refaire ? » cette expérience théâtrale et audiovisuelle est mise en scène par des étudiants, en collaboration avec les associations et entreprises locales : la Compagnie Zumbó, l'association La baraque etc... et la société Onze Plus.

La représentation aura lieu au petit-théâtre du château de la Verrerie le 30 mars 2019 à 16h00.

ARTICLE 2 : DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention entrera en vigueur à dater de sa signature par les deux parties et s'achèvera le 31 avril 2019.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DE LA CUCM

Le CUCM décide de soutenir le projet « Mémo'Arts » du Festival « Le Printemps des Initi'Arts » en incluant dans la partie « Animations » du programme annuel de l'Ecomusée Creusot Montceau le descriptif du projet ainsi qu'un visuel. De plus, la CUCM s'engage à relayer via les réseaux sociaux de l'Ecomusée toute information, photographie, etc. qui lui sera transmise par le groupe de projet « Mémo'Arts » en amont, pendant et après la représentation.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION LES INITI'ARTS

Le CUCM pourra utiliser son titre de partenaire officiel de l'édition 2019 du projet « Mémo'Arts » dans sa communication interne et externe.

L'association associera le logo et/ou la mention de la CUCM au plan de communication du projet sur :

- ✚ Les affiches diffusées auprès du grand public
- ✚ Les flyers diffusés auprès du grand public
- ✚ Les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
- ✚ Le dossier de presse diffusé au niveau départemental et national

L'association déposera auprès de la CUCM une partie ses supports de communication pour l'évènement.

Enfin, l'association fournira au partenaire un ensemble d'éléments (visuels du festival) ainsi que des exemplaires des documents de la communication (affiches, flyers) à diffuser auprès de ses équipes et/ou de ses publics.



ARTICLE 6 : RESILIATION, LITIGE

La présente convention est soumise en toutes ses dispositions à la loi française. Au cas où des difficultés surviendraient entre les parties à propos de la formation, de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention, celle-ci s'engage à d'abord coopérer pleinement avec diligence et bonne foi en vue de trouver une solution amiable au litige.

Fait en double exemplaire
Au Creusot le.....

L'association Les Initi'Arts

La Présidente

PETIT Eugénie

Signature précédée de la mention
manuscrite « Lu et approuvé »

La Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau-
les-Mines

Le Président,

Pour le président et par délégation

Le vice-président en charge de la Coopération
territoriale et du Patrimoine

M. Philippe BAUMEL